

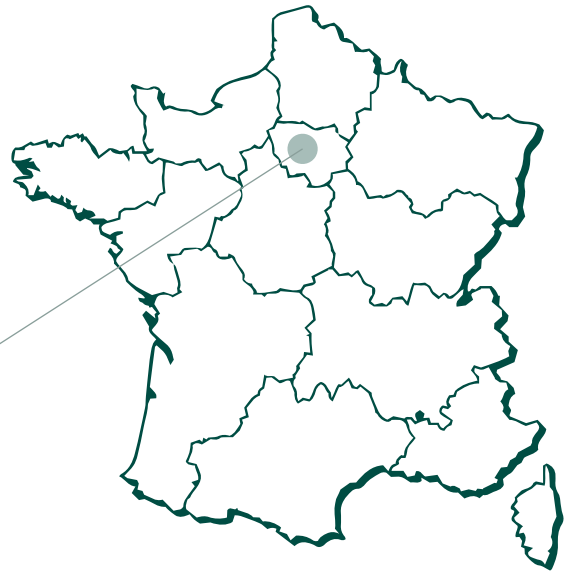


1 jeune 1 solution :
Contrat Initiative Emploi Jeunes

Maison du Chocolat

Nanterre, Île-de-France

Entreprise créée en 1977 / 450 employés
Chocolaterie / 37 sites



La mesure

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », les employeurs du secteur marchand peuvent bénéficier d'une aide financière lorsqu'ils recrutent un jeune âgé de moins de 26 ans ou un jeune reconnu travailleur handicapé (jusqu'à 30 ans inclus) en Contrat Initiative Emploi Jeunes (CIE Jeunes). L'aide s'élève, pour 2020, à 47% du SMIC.

La belle histoire

La Maison du Chocolat a été fondée en 1977 par l'artisan Robert Linxé. Les chocolats et pâtisseries conçus et fabriqués dans les ateliers de Nanterre sont distribués dans 36 boutiques du monde entier et vendus en ligne.

Avec la fermeture des boutiques et la perturbation des circuits internationaux, dus à la crise sanitaire, la Maison du Chocolat s'est adaptée à un report massif des ventes vers le commerce en ligne. Des salariés des fonctions support et des ateliers sont venus prêter main-forte à la préparation des commandes. Les artisans des ateliers ont conçu des produits mieux adaptés à l'expédition, comme des chocolats de Pâques moins fragiles. Seuls les recrutements saisonniers ont été réduits.

Fidèle à la tradition d'apprentissage des artisans chocolatiers, la Maison du Chocolat compte actuellement 10 apprentis, dont deux ont été recrutés en 2021 via la mesure « 1 jeune, 1 solution ». Le plan France Relance a également soutenu le recrutement d'une jeune femme en situation de handicap, de plusieurs emplois francs sur le site de Nanterre, et de 3 emplois jeunes, comme Candice Alvarez, arrivée en janvier pour un CDD de 6 mois comme assistante chef de produit. Elle développe les nouveaux produits en lien avec les équipes qualité, communication, les agences de création et les filiales.

Témoignages

Emilie Benet

Directrice des ressources humaines

“ La transmission des savoir-faire fait partie de notre métier. Il est important de favoriser l'emploi des jeunes. « 1 jeune, 1 solution » favorise la relance en soutenant les entreprises. ”

Candice Alvarez

Assistante chef de produit

“ J'adore le chocolat et le monde de la gastronomie m'attire beaucoup. En cette période, il n'est pas facile de trouver du travail : ce dispositif montre que l'Etat ne nous oublie pas. J'ai eu la chance de rejoindre une entreprise bienveillante et très humaine. ”

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderelance.gouv.fr](https://planderelance.gouv.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises » ou « Particuliers »
- 3 Mesure « Contrat Initiative Emploi Jeunes »